



Montpellier, le 23 octobre 2007

Objet : **Concours Général Agricole 2008**

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint la fiche d'inscription au Concours Général Agricole 2008.

Nous tenons à vous préciser que **l'organisation de ce concours a changé**, notamment par rapport à votre interlocuteur indispensable pour toute question sur le concours. Il ne s'agit plus des DDAF départementales, mais de la **Chambre régionale d'agriculture Languedoc-Roussillon, organisateur principal et coordinateur régional**.

La personne en charge de ce dossier est Stéphane Allard, dont les coordonnées sont indiquées sur votre dossier d'inscription. D'une manière générale toute question ou réclamation sur l'organisation générale est à poser à la Chambre régionale d'agriculture. Les syndicats de crus et les interprofessions restent des organismes ressources en terme d'information, puisqu'ils reçoivent toute l'information sur le déroulé du Concours Général Agricole.

Il nous apparaît également important de rappeler que la date de clôture des inscriptions est fixée au **3 décembre 2007**, cachet de la poste faisant foi. Autre nouveauté, concernant le cas où vous seriez médaillé, la commande de médailles se fera directement auprès de COMEXPO, dès les résultats connus : avec l'abandon de la deuxième session de dégustation des vins, la totalité des résultats sera officielle dès le lundi 3 mars 2008.

La région Languedoc-Roussillon sera pour 2008 une région pilote dans le cadre d'une réorganisation globale de la préparation du Concours Général Agricole au niveau régional.

Vous souhaitant la meilleure réussite possible dans ce concours, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

CRA Languedoc-Roussillon
Le Président

DRAF Languedoc-Roussillon
Le Directeur

Guy GIVA

P/O Sylvain VEDEL

NB : Etablir le chèque d'inscription à l'ordre de la Chambre régionale d'agriculture Languedoc-Roussillon